

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 3-2014

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné aux contribuables de la Ville de La Pocatière par la soussignée, Danielle Caron, greffière de la Ville, de ce qui suit :

QUE, lors d'une séance du conseil municipal de la Ville de La Pocatière tenue le 10 février 2014, ledit conseil a adopté le règlement numéro 3-2014 établissant les dépenses à être engagées par la municipalité, en 2014, en application de la *Loi sur les immeubles industriels municipaux*;

QUE tout intéressé peut prendre connaissance dudit règlement au bureau de la Ville de La Pocatière;

QUE ledit règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Donné à La Pocatière ce 14 février 2014.

Danielle Caron, OMA
Greffière